Mesdames, Messieurs,

Les personnels enseignants, le personnel vie scolaire, les agents, les parents d’élèves, les représentants de la mairie et du département membre du CA du collège Victor Vasarely du Mené manifestent leur incompréhension, et leur très fort mécontentement, devant la dégradation des conditions d’études et de travail qui va résulter de la dotation de fonctionnement prévue pour la rentrée 2021

Le collège du Mené est un des 15 collèges REP (Réseau d’Education Prioritaire) de l’académie de Bretagne, qui en compte 386. Sa situation géographique et les caractéristiques de sa population scolaire, ont amené l’institution à l’intégrer au dispositif permettant aux territoires plus défavorisés de bénéficier de mesures de compensation et d’équité. Rappelons que l’indice de position sociale du collège Victor Vasarely est de 83,1 (104,5 pour le département).

Nous ne nous attendions donc pas à ce que cette même institution fasse fi des règles qu’elle a elle-même édictées en matière d’éducation prioritaire.

**Les effectifs :**

* En sixième :

Après enquête auprès des écoles primaire du secteur de recrutement, l’équipe de direction avait remonté une prévision d’effectif de 65 élèves en 6ème. La DSDEN 22 a statué sur 57 uniquement, proposant un effectif prévisionnel minoré, lui permettant de n’ouvrir que deux divisions en 6ème à 29 et 28 élèves.

Jusqu’à présent il était admis que les effectifs d’un établissement en REP devait faire l’objet d’une attention particulière (24 ou 25 élèves) ce qui n’est plus le cas pour la rentrée prochaine. Si nous accueillons comme il est très probable plus de 60 élèves en 6ème, nous aurons donc plus de 30 élèves par classe, ce qui est loin des recommandations pour un public particulièrement fragile.

* En cinquième :

Les futurs élèves de 5ème sont actuellement 20-21 par division. Le climat scolaire en est particulièrement apaisé et positif, favorisant des relations pédagogiques de qualité, notamment pour les élèves à besoin éducatif particulier & pour les EANA (apprentissages individualisés et différenciation).

A la rentrée prochaine, en raison de la fermeture d’une division, ils se retrouveront à au moins 30 élèves par classe.

Quelle est la logique à la base d’une telle décision ?

* En quatrième :

L’effectif est de 56 élèves cette année en 5ème (2 classes de 28), d’après la DSDEN 22 il descendrait à 54 l’an prochain, malheureusement les moyens alloués ne permettraient plus d’envisager des heures de dédoublement existantes actuellement dans certaines matières (langues vivantes et sciences notamment).

**Les heures postes et les HSA :**

Nous constatons une augmentation de 50% des HSA (Heure Supplémentaire Annualisée) pour la rentrée 2021 au regard de la rentrée 2020. C’est l’expression locale de la suppression de poste de titulaire dans le secondaire, compensée par l’attribution d’heures supplémentaires.

Le collège Vasarely ne compte que 6 postes fixes (postes pour lesquels les enseignants effectuent la totalité de leur service au collège), et 12 postes partagés ou BMP (postes pour lesquels les enseignants effectuent des heures dans au moins 1 autre établissement ou qui viennent compléter des heures de service). Les enseignants effectuant des services partagés vont se retrouver à cumuler des heures supplémentaires, non seulement au collège du Mené, mais également dans leur(s) autre(s) établissement(s) d’affectation. Or, l’équipe enseignante du collège Vasarely, soutenue par l’équipe de direction, est très dynamique en termes de projets et de mise en place de dispositifs d’accompagnement : séjour d’intégration 6ème, EAC, EDD, FLS, devoirs faits, enseignement en distanciel.

La multiplicité des compléments de service met à mal la stabilité des équipes, élément fondamental pour un investissement positif et porteur des équipes pédagogiques.

Si l’argument pédagogique n’était pas suffisant, cette situation rend quasiment impossible la répartition des heures.

La politique gouvernementale en matière d’éducation n’est en rien guidée par le souci de la réussite de tous, d’équité envers les élèves et les territoires les plus défavorisés, mais bien par une logique comptable.